



SAS MOTORS CORNER

39 Bd Stalingrad – 06300 Nice

🔗 R.C.S.: 837601095 🔗 TVA: FR61837601095

🔗 IBAN: FR76 1009 6180 8500 0997 7890 354 -

CMCIFRPP 🔗

CONTRAT DE GARDIENNAGE DE VÉHICULE

N° Contrat : _____ Date : _____

1. PARTIES

1.1 Motors Corner (ci-après « Le Prestataire »)

Dénomination : Motors Corner
Adresse : 39 bis boulevard de Stalingrad, 06300 Nice
SIRET : 837 601 095 00016

1.2 Le Déposant (ci-après « Le Déposant »)

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Téléphone :		E-mail :	
Nationalité :			
Pièce d'identité (type & n°) :			

2. DESCRIPTION DU VÉHICULE CONFIE

Marque :		Modèle :	
Année :		Couleur :	
Immatriculation :		N° de série (VIN) :	
Type de véhicule :		Kilométrage entrée :	
État général à l'entrée :			
Carburant entrée :			
Observations :			

Un état des lieux photographique est réalisé à l'entrée du véhicule et joint en annexe (check-list + dessin carrosserie pour les impacts éventuels). Tout dommage non répertorié sera présumé intervenu après la prise en charge. La fiche de sortie du véhicule fait l'objet d'un document séparé.

Documents à fournir avant remise du véhicule

- Attestation d'assurance en cours de validité (couvrant vol, incendie et dommages)
- Copie de la carte grise (certificat d'immatriculation)
- Pièce d'identité du déposant
- Liste des personnes autorisées à retirer le véhicule, avec copie de leurs pièces d'identité
 - RIB et autorisation de prélèvement automatique signée (si règlement par prélèvement)

3. FORMULES DE GARDIENNAGE

Formule	Services inclus	Tarif mensuel HT
Dépôt - Vente	– Stockage sécurisé – Suivi mensuel (batterie, pneus, fuites) – Démarrage statique mensuel – 1 appel mise à disposition / mois (50 € supp.) – Place locaux Motors Corner – Diffusion sur nos canaux de vente	2 Mois 150€ Mois 3 et 4 200 € / mois 250 € / mois
Offre 1 « Essentiel »	– Stockage sécurisé – Place locaux Motors non dédiée	300 € / mois (3 600 € / an)
Offre 2 « Signature »	– Tous les services Essentiel – Place de parking dédiée – Mise à disposition 2x par mois	350 € / mois (4 200 € / an)
Offre 3 « Platinum »	– Tous les services Essentiel – Box dédié privé L – Démarrage statique mensuel – Mise à disposition – Maintien de charge batterie	400 € / mois (4 800 € / an)
Offre 4 « Platinum XL »	– Tous les services Essentiel – Box/place dédié privé XL – Démarrage statique mensuel – Accès H24 – Maintien de charge batterie	500 € / mois (6000€ / an)

3.1 Formule souscrite par le déposant

Formule choisie :		Tarif annuel :	
Date de début :		Date de fin :	

3.2 Options et services additionnels

Option / Service additionnel	Tarif HT	Sélection	Paraphe
Véhicule S (longueur ≤ 4,20 m / largeur ≤ 1,80 m) Si stockage parkings formules Dépôt / Vente, Essentiel, Signature.	- 50 € / mois	☐ Oui ☐ Non	
Véhicule XL (longueur > 4,80 m / largeur > 2,00 m) Si stockage parkings formules Dépôt / Vente, Essentiel, Signature.	+ 50 € / mois	☐ Oui ☐ Non	
Fourniture et branchement chargeur / maintien de charge CTEK si batterie accessible	150 €	☐ Oui ☐ Non	
Câblage branchement chargeur / maintien de charge si batterie non accessible	Sur devis	☐ Oui ☐ Non	
Housse de protection	180 €	☐ Oui ☐ Non	
Carburant	Ticket + 50 €	☐ Oui ☐ Non	
Contrôle / mise à niveau des fluide (5L lave glace, 1L huile moteur inclus)	30 €	☐ Oui ☐ Non	
Contrôle mise à niveau pression pneus	-	Inclus	
Roulage court mensuel autour des locaux Motors (réalisé si le véhicule n'a pas roulé dans le mois)	80 € / mois	☐ Oui ☐ Non	
Roulage dynamique sur route mensuel (réalisé si le véhicule n'a pas roulé dans le mois)	150 € / mois	☐ Oui ☐ Non	
Pose / dépose aéroport de Nice ou Monaco	200 €	☐ Oui ☐ Non	
Contrôle technique France	125 €	☐ Oui ☐ Non	
Contrôle technique Monaco	250 €	☐ Oui ☐ Non	
Nettoyage extérieur rapide	50 €	☐ Oui ☐ Non	
Nettoyage extérieur premium	80 €	☐ Oui ☐ Non	
Nettoyage intérieur premium	100 €	☐ Oui ☐ Non	
Lustrage	Sur devis	☐ Oui ☐ Non	
Expertise par Expert indépendant avec rapport	450 €	☐ Oui ☐ Non	



SAS MOTORS CORNER

39 Bd Stalingrad – 06300 Nice

📄 R.C.S.: 837601095 📄 TVA: FR61837601095

📄 IBAN: FR76 1009 6180 8500 0997 7890 354 -

CMCIFRPP 📄

4. CONDITIONS DU CONTRAT

4.1 Durée et renouvellement

Le présent contrat est conclu pour une durée d'un (1) an à compter de la date de signature, plus le mois en cours. Il est ensuite renouvelable par tacite reconduction pour une nouvelle période d'un (1) an en l'absence de résiliation notifiée au moins 1 mois avant l'échéance par écrit (courrier ou E-mail). Le contrat s'arrête à date en cas de vente du véhicule.

4.2 Conditions de paiement

Les modes de paiement acceptés sont : Prélèvement automatique, virement SEPA, carte bancaire, chèque, espèces (euros) à échoir le 5 du mois. Tout retard de paiement pourra entraîner des pénalités de retard et la suspension de l'accès au véhicule jusqu'au règlement intégral des sommes dues.

4.3 Accès et restitution du véhicule

Tout accès au véhicule, retrait ou mise à disposition doit être convenu avec Motors Corner avec un préavis minimum de 24 heures.

Horaires d'accès (hors formules H24) :

- Lundi au vendredi : 9h – 19h
- Samedi : 10h – 18h (hors jours fériés)

Seules les personnes mentionnées sur la liste des autorisés sont habilitées à reprendre le véhicule. Toute autre personne devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du déposant.

5. DÉPÔT-VENTE — DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES

Le présent article s'applique exclusivement aux véhicules confiés dans le cadre de la formule Dépôt-Vente. En cas de contradiction avec les articles généraux, le présent article prévaut.

5.1 Durée et renouvellement

Le présent contrat débute le 1^{er} du mois suivant le dépôt (Fraction du premier mois offert). Il est conclu pour une durée d'un (1) mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la vente ou le retrait du véhicule.

5.2 Conditions de paiement

Paieement échu le 25 du mois.

5.3 Frais à la charge du déposant



SAS MOTORS CORNER

39 Bd Stalingrad – 06300 Nice

R.C.S.: 837601095 TVA: FR61837601095

IBAN: FR76 1009 6180 8500 0997 7890 354 -

CMCIRPP

Sauf mention contraire, restent à la charge exclusive du déposant : Le carburant nécessaire au fonctionnement du véhicule ; les dépannages, réparations mécaniques ou électriques rendus nécessaires par l'état du véhicule ou un incident non imputable à Motors Corner ; Toute intervention liée à une défaillance préexistante ou à l'usure normale du véhicule.

5.4 Déplacements du véhicule

Le déposant autorise expressément Motors Corner à déplacer le véhicule confié, hors essais clients, entre les différents entrepôts, showrooms ou sites partenaires du groupe Motors. Ces déplacements couvrent : Les opérations classiques de conciergerie (réorganisation interne, préparation pour visite, maintenance courante) ; les opérations commerciales ou marketing (présentation à des acheteurs potentiels, shooting photo/vidéo, exposition, promotion du véhicule ou de Motors Corner). Ces déplacements sont effectués par le personnel de Motors Corner ou des partenaires intégrés dûment assurés. Le carburant consommé lors des déplacements hors essais clients et opérations normales de vente est pris en charge par Motors Corner.

5.5 Responsabilité en cas de dommages lors des déplacements

Tout dommage causé au véhicule lors d'un déplacement réalisé par Motors Corner ou ses partenaires engage la responsabilité de Motors Corner. Les réparations liées à de petits chocs survenus dans ce cadre sont prises en charge par Motors Corner, dans la limite couverte par son assurance responsabilité civile professionnelle.

6. ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS

6.1 Assurance du déposant

Le déposant s'engage à maintenir le véhicule assuré pour la durée intégrale du contrat, couvrant au minimum le vol, l'incendie et les dommages. L'adresse de gardiennage (Motors Corner, 39 bis bd de Stalingrad, 06300 Nice) devra être déclarée à l'assureur comme lieu de stationnement habituel.

6.2 Déplacements internes

Le déposant autorise Motors Corner à déplacer le véhicule en cas de nécessité opérationnelle (réorganisation interne, préparation pour remise, transfert pour maintenance, options souscrites qui nécessitent la sortie du véhicule). Ces déplacements s'effectuent sous la responsabilité de Motors Corner.

6.3 Limitation de responsabilité

Motors Corner s'engage à apporter toute la diligence raisonnable dans la conservation du véhicule. Sa responsabilité ne saurait être engagée pour des dommages résultant d'événements indépendants de sa volonté (catastrophe naturelle, actes de malveillance malgré les mesures de sécurité mises en œuvre, défaillances mécaniques inhérentes au véhicule). La responsabilité de Motors Corner est strictement limitée au montant couvert par son assurance responsabilité civile professionnelle. Le déposant reste son propre assureur pour la valeur du véhicule.

7. RÉSILIATION

Chaque partie peut résilier le contrat avec un préavis écrit de 1 mois. En cas de résiliation par le déposant, les sommes versées pour la période en cours ne sont pas remboursables, sauf accord express de Motors Corner. En cas de manquement grave du déposant (défaut d'assurance, non-paiement réitéré), Motors Corner se réserve le droit de résilier le contrat sans préavis, après mise en demeure restée sans effet sous 72 heures.



SAS MOTORS CORNER

39 Bd Stalingrad – 06300 Nice

📄 R.C.S.: 837601095 📄 TVA: FR61837601095

📄 IBAN: FR76 1009 6180 8500 0997 7890 354 -

CMCIFRPP 📄

8. JURIDICTION

Tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera porté exclusivement devant les tribunaux compétents du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence (PACA), France.

9. SIGNATURES

Le Déposant

Lu et approuvé, bon pour accord

Nom, Prénom : _____

Date : _____

Signature : _____

Motors Corner — Le Prestataire

Nom, Prénom : _____

Date : _____

Signature & Cachet : _____

9. ANNEXES

-Check list prise en charge de véhicule

-Fiche prise en charge véhicule
